LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Les différentes catégories du certificat sur la qualité de l'air

Poids lourds, autobus et autocar :
Norme Euro (inscrite sur carte grise) ou date de 1e immatriculation

Essence et autres	Diesel
Tous les véhicules 100% électriques et hydrogènes	
Tous les véhicules gaz et les véhicules hybrides rechargeables	
Euro 6 À partir du 1er janvier 2014	
Euro 5 Entre le 1er octobre 2009 et le 31 décembre 2013 inclus	**Euro 6** À partir du 1er janvier 2014
Euro 3 et 4 Entre le 1er octobre 2001 et le 30 septembre 2009 inclus	**Euro 5** Entre le 1er octobre 2009 et le 31 décembre 2013 inclus
	Euro 4 Entre le 1er octobre 2006 et le 30 septembre 2009 inclus
	Euro 3 Entre le 1er octobre 2001 et le 30 septembre 2006 inclus